

CONSEIL MUNICIPAL DE MUIDES-SUR-LOIRE

Procès-verbal de la séance du 28 mars 2008

Séance ouverte à 20 h

Public : 7 personnes

Présents : M. CLEMENT, M. FOUCQUETEAU, Mme MURAT, M. ORAIN, M. BRAGA, Mme BORDIER, M. GAUTHIER, M. JORAND, M. VAUCHER, M. LANOUX, Mme GAROT, Mme THEVENIN-PLOUX, M. JUSTINE, M. RAUCH, Mme TOLLEMER

Président de séance : M. CLEMENT

Secrétaire de séance : Mme MURAT

I – Désignation des délégués aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale :

Sont élus aux divers Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, dont Muides-sur-Loire est commune membre, les délégués suivants :

Syndicat Intercommunal d'Enlèvement des Ordures Ménagères du Groupement de Mer (SIEOM) :

Titulaire : M. JUSTINE

Suppléant : M. FOUCQUETEAU

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Saint-Dyé-sur-Loire, Maslives et Muides-sur-Loire (SIAEP) :

Titulaires : M. FOUCQUETEAU, M. VAUCHER, M. CLEMENT

Suppléant : M. GAUTHIER

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire pour le Collège de Saint-Laurent-Nouan :

Titulaires : Mme THEVENIN, Mme BORDIER

Suppléant : M. ORAIN

Syndicat Intercommunal d'Enseignement de la Musique de Saint-Dyé-sur-Loire, Montlivault et Muides-sur-Loire (SIEM)

Titulaires : M. ORAIN, Mme TOLLEMER

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (SICALA) :

Titulaire : M. CLEMENT

Suppléant : M. FOUCQUETEAU

Syndicat Intercommunal de Distribution d'Electricité de Loir-et-Cher (SIDELC) :

Titulaire : M. JUSTINE

Syndicat du Pays des Châteaux (commune simple membre à voix consultative) :

Titulaires : Mme GAROT, M. FOUCQUETEAU

Syndicat Mixte du Pays Beauce Val de Loire :

Titulaire : M. CLEMENT

Suppléant : M. ORAIN

Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne :

Titulaires : M. CLEMENT, Mme THEVENIN-PLOUX, M. FOUCQUETEAU

Suppléant : Mme GAROT

VOTE : POUR à l'UNANIMITE

.../...

II – Désignation des délégués à divers organismes :

Sont élus à divers organismes, les délégués suivants :

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Titulaires : Mme BRAGA, M. FOUCQUETEAU, Mme MURAT, M. JUSTINE

Association des usagers de la Cantine Scolaire (AUCS) :

Titulaires : M. LANOUX, Mme TOLLEMER

Suppléant : Mme BORDIER

Comité des Œuvres Sociales (COS) et Comité National d'Action Sociale (CNAS) :

Titulaire : M. CLEMENT

Suppléant : Mme BRAGA

Conseil d'Ecole :

Titulaires : Mme MURAT, Mme BORDIER

Val Emploi 41 :

Titulaire : Mme THEVENIN-PLOUX

VOTE : POUR à l'UNANIMITE

III – Mise en place des commissions municipales :

Sur proposition du Maire, sont constituées, les commissions suivantes :

1. Finances :

Responsable : Mme MURAT

Membres : M. FOUCQUETEAU, Mme BORDIER, M. JORAND, M. LANOUX

2. Ecoles :

Responsable : Mme MURAT

Membres : Mme BORDIER, M. JORAND, Mme THEVENIN-PLOUX, Mme TOLLEMER

3. Tourisme /camping :

Responsable : M. FOUCQUETEAU

Membres : Mme MURAT, Mme GAROT, M. JUSTINE

4. Travaux :

Responsable : M. FOUCQUETEAU

Membres : M. ORAIN, M. GAUTHIER, M. VAUCHER, M. JUSTINE, M. RAUCH

5. Urbanisme, sécurité, aménagement :

Responsable : M. ORAIN

Membres : M. FOUCQUETEAU, Mme MURAT, M. GAUTHIER, M. JORAND, M. VAUCHER, M. LANOUX, M. RAUCH, Mme TOLLEMER

6. Communication et développement :

Responsable : M. ORAIN

Membres : Mme BORDIER, Mme GAROT, M. LANOUX, Mme THEVENIN-PLOUX, Mme TOLLEMER

7. Affaires sociales :

Responsable : Mme BRAGA

Membres : Mme MURAT, Mme BORDIER, M. VAUCHER, Mme THEVENIN-PLOUX

VOTE : POUR à l'UNANIMITE

09 h 10 : arrivée de Monsieur ORAIN

IV – Indemnités de fonction du Maire et des Adjointes :

Sur proposition du maire, le conseil municipal fixe les indemnités du Maire et des 4 Adjointes, de la manière suivante :

- Maire : 25 % de l'indice brut mensuel 1015
De la Fonction Publique Territoriale
- 1^{er} Adjoint : 50 % de l'indemnité du Maire
- 2^{ème} Adjoint : 50 % de l'indemnité du Maire
- 3^{ème} Adjoint : 50 % de l'indemnité du Maire
- 4^{ème} Adjoint : 50 % de l'indemnité du Maire.

VOTE : POUR à l'UNANIMITE

V – Informations diverses :

Les points suivants ont été abordés :

1°) Dossier administratif pour le maire et les adjoints :

Ceux-ci doivent transmettre au secrétariat de la mairie : copie de la carte d'identité recto verso, copie de la carte Vitale, RIB et deux photos.

2°) Demandes de deux commerçants ambulants :

Deux vendeurs de pizzas ont adressé un courrier à la mairie pour stationner sur la commune avec leur camion, après la cessation d'activité du précédent. Ce type de produit étant déjà commercialisé sur la commune, le conseil, sur proposition du maire, décide de ne pas donner une suite favorable à ces deux demandes.

3°) Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne :

Invitation à la Halle de Mer, de l'ensemble des élus et du personnel administratif des communes membres le vendredi 22 avril 2008 à 18 h 30.

Conseil Communautaire le 8 avril 2008 à 18 heures.

4°) Ecole :

Rendez-vous à l'école samedi 5 avril 2008 à 9 h 30 pour une visite des locaux, une démonstration du tableau interactif et pour constater certaines malfinitions non résolues depuis le chantier de travaux.

Une classe devrait être supprimée à la rentrée scolaire 2008/2009, portant le nombre à 6 au lieu de 7 actuellement. Le maire adressera un courrier à l'Inspecteur d'Académie.

5°) Rue des Ecoles :

Réception de travaux du lot Espaces Verts mardi 1^{er} avril à 9 heures. Dès la fin de l'ensemble des travaux, un courrier devra être adressé aux parents d'élèves, leur indiquant la nouvelle entrée de l'école, si possible avant les vacances de Pâques, suivant l'état d'avancement du chantier.

6°) Tour de Loir-et-Cher :

Présentation du Tour à la Halle de Mer le vendredi 4 avril à 18 h 30. Le maire, en concertation avec le 1^{er} adjoint, s'engage sur la présence de signaleurs sur la commune de Muides.

7°) Bord de Loire :

Un saule détérioré par la dernière tempête et présentant un danger pour la population, a dû être abattu et ses abords nettoyés, notamment pour sécuriser la « Marche des Bourgeons » prévue le dimanche 6 avril 2008.

8°) Lampadaire sur la place de la Libération :

Le matériel sera revu avec le fournisseur, un éclairage bicéphale étant à privilégier, pour éclairer le square, ce qui n'est pas le cas actuellement, avec l'éclairage monocéphale installé.

9°) Ramassage scolaire :

Une conseillère municipale signale que le bus du TLC ne respecte pas le cheminement prévu au contrat.

10°) Bulletin municipal « Le Passeur » :

Une rupture du bulletin municipal n'est pas souhaitée. Il faut donc continuer à collecter les articles proposés. La nouvelle équipe municipale réfléchira cependant, sur la fréquence et le volume du « Passeur ».

11°) Réunions des commissions désignées :

La plus urgente à réunir est la Commission des Finances, le budget 2008 devant être voté avant le 15 avril 2008 et transmis à la Préfecture avant le 30 avril 2008.

Séance levée à 22 h 00

Muides-sur-Loire le 10 avril 2008

La Secrétaire de Séance,

Sylvie MURAT

Le Maire,

Bernard CLEMENT